

CONTRIBUTION DU SYNDICAT Cgt
du
personnel du Port Autonome de Bordeaux
au
débat Public sur le projet de terminal méthanier au
Verdon / mer

Presenté
par M. Jean Yves SANGUINET
secrétaire général du syndicat CGT du personnel
du
port Autonome de bordeaux

Nous suivons avec beaucoup d'attention depuis le début l'ensemble des réunions publiques et comme vous avez pu le constater nous nous sommes peu exprimés jusqu'ici soucieux de ne pas confisquer le débat et laisser l'ensemble des avis s'exprimer.

Si le temps de parole était comptabilisé nul doute que vous nous seriez redevable car Force et de constater qu'il y a beaucoup a dire sur la façon dont certains opposants au projet ont monopolisé cet espace de liberté pour en faire une tribune politique ou souvent le ridicule a supplanté très largement la démagogie. mais j'y reviendrai plus tard

Les retombées économiques et sociales d'un tel projet est un thème que l'on ne peut aborder sans qu'au préalable ne soit dresser un état objectif de la situation. Pour cela je vais m'appuyer sur le diagnostic territorial qui a servit de base à l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale** de la pointe médoc dont le président et les membres de la communauté des communes en connaissent bien le contenu

Ce diagnostic est révélateur a plus d'un titre car il dresse un bilan pour le moins inquiétant dont il convient ici d'en extraire quelques données

1. l'indice de jeunesse des communes de la pointe médoc est deux fois plus faible que celui du département de la gironde (1 jeune de moins de 20 ans pour 2 personnes âgées de 60 ans et +) Cette tendance générale s'explique globalement par la situation économique qui incite les jeunes actifs à quitter le milieu rural pour travailler sur les grandes agglomérations
2. Conséquences du vieillissement de la population : 70 % des ménages de la pointe du médoc sont composés d'une à deux personnes. L'évolution de la taille des ménages est un élément central de l'expression des besoins en terme de logement. En effet la baisse de la taille des ménages signifie qu'a population constante les besoins en logements nouveaux augmentent
3. Les ménages de la pointe médoc se trouvent pour une part importante dans une situation de précarité. Les revenus moyens n'excèdent pas 950 € /mois. 40% des bénéficiaires de la CAF ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté La population bénéficiant du RMI est largement supérieure au reste du département A ceci il convient d'ajouter un taux de chômage élevé. Le faible taux de solvabilité de nombreux ménages pose le problème de l'accès au logement ceci étant à mettre en parallèle avec une diminution constante depuis 1999 des logements sociaux
4. Il convient de préciser que près de 58 % des foyers ne sont pas imposables
5. Sur le plan de la démographie des entreprises il est à noter que seules 21% des entreprises créées en 2001 sont aujourd'hui toujours en activité.

Comme on peut le constater la situation économique et sociale de la pointe du médoc est selon ce rapport pour le moins préoccupante !

Cette situation découle de trente années d'immobilisme conjuguées avec une politique orientée uniquement vers le tout tourisme dont on est à même aujourd'hui d'en mesurer les effets. Il faut être étranger au canton, au département, retraité ou bien nantis pour s'offrir le luxe de combattre sans état d'âme un projet créateur d'emplois et porteur de développement

Pour notre part, nous ne sommes pas venus vous parler du crapaud calamite, de la chauve souris à moustaches ou du Triton palmé mais du devenir de toute une frange de la population qui n'aspire qu'à une chose celle de pouvoir vivre et travailler dignement dans leur région. Gardons aussi dans un coin de mémoire que

la prospérité d'une région c'est sa jeunesse et la capacité qu'à cette région à lui permettre de vivre et travailler pour en assurer sa pérennité et sa prospérité

Le projet 4gaz présente un atout majeur pour la relance de la croissance du port de Bordeaux. Il est à rappeler que celui-ci emploie 476 salariés et qu'il génère 15000 emplois induits. Un tel projet conforterait à coup sûr l'avenir du terminal du verdon et serait un tremplin formidable pour développer enfin la zone industrielle portuaire et créer les emplois stables qui manquent si cruellement sur la pointe médoc. Le désenclavement du Nord médoc serait alors une priorité que plus personne ne pourrait nier

C'est pour cela que l'ensemble des salariés du port est soucieux de voir aboutir ce projet garant de la pérennisation et du développement d'emplois stables.

Certainement pas partisans d'un développement à n'importe quel prix, nous resterons très vigilants à ce que nous soit apporté toutes les garanties nécessaires en matière de sécurité des personnes et des biens même si le classement SEVESO II est un gage de sérieux en la matière. Il n'en demeure pas moins qu'il est parfaitement légitime que ce volet préoccupe au premier rang la population

Il est à rappeler que le Verdon a accueilli de 1967 à 1985 des pétroliers d'une capacité égale et même supérieure aux méthaniers annoncés. Ce n'était pas deux ou quatre cuves que comportait alors le site mais plus d'une dizaine. Les risques n'en étaient pas moins grand pour la population et l'environnement qu'avec un terminal méthanier mais le professionnalisme des salariés portuaires a fait qu'aucun incident notoire n'est venu émailler cette période, il devra en être de même pour cette nouvelle activité.

Sur le fond, la vocation maritime du verdon doit s'inscrire dans une stratégie cohérente d'aménagement et de développement durable du territoire et nous pensons qu'un des atouts de cet espace industrialo portuaire réside dans sa capacité à jouer la carte de la complémentarité avec les autres activités économiques.

Si certaines questions soulevées par le débat semblent légitimes, ce qui l'est moins c'est la campagne de peur, de dénigrement et de désinformation orchestrée par des élus irresponsables au travers d'associations regroupant essentiellement des gens venus d'horizons aussi lointain que le sont leurs préoccupations du devenir des familles de ce canton. On note que les plus nombreux opposants résident 10 mois sur 12 dans d'autres départements quand ce n'est pas à l'étranger et l'on ne voit pas bien la légitimité qu'ils ont à venir peser dans ce débat ou est engagé l'avenir des populations d'une région dont ils ne dépendent pas. Il est facile quand l'on bénéficie d'un emploi stable ou bien que l'on est retraité d'exiger des autres qu'ils demeurent dans la précarité. Il est facile quand l'on perçoit une rémunération de sénateur d'exiger des autres qu'ils se contentent des minima sociaux ou de travail saisonnier.

Cela nous amène à nous interroger quant à l'attitude de certains élus qui nous paraît pour le moins surprenante. On aurait été en droit de penser qu'elle oscillerait entre l'enthousiasme et la prudence mais dans un cas comme dans

l'autre avec toujours à l'esprit, l'intérêt général, mais la proximité d'échéances électorales fait que tout ceci a fait place à la démagogie et aux intérêts partisans.

L'Oscar dans ce domaine revient à deux élus de la nation.

Le premier, secrétaire d'état au transport, député de Charente maritime, maire adjoint de St Georges de Didonne, qui juge le projet néfaste pour le tourisme Girondin et dangereux pour la pointe du Médoc mais qui s'empresse de rajouter qu'il est prêt à l'accueillir dans sa région dont l'économie elle aussi est en grande partie liée au tourisme

Il ne lui a pas échappé qu'en la matière, ce qui est mauvais pour les Girondins est forcément lucratif, et générateur d'emplois pour les Charentais.

Le deuxième, Sénateur/ maire de Souillac est encore plus surprenant dans ses prises de positions et il convient ici d'en rappeler l'historique.

C'est en qualité de président de la Communauté Des Communes qu'il fut saisi en 2005 par le Port Autonome de Bordeaux d'un projet de développement d'énergie éolienne à proximité de la zone portuaire du Verdon

Les retombées économiques de ce projet se chiffraient à plus d'un million d'euros sur quinze ans pour la CDC et le Conseil Général sans compter les recettes pour le port de Bordeaux

Malgré un avis favorable du conseil municipal du Verdon il n'a eu de cesse que de rechercher et d'obtenir un vote contraire au sein de la communauté des communes contraignant le port autonome à renoncer à cette implantation

Aujourd'hui il fait valoir de nouveau son opposition au projet d'un terminal méthanier et invoque un autre projet alternatif possible.... devinez lequel ? Celui d'un développement d'énergie éolienne sur le Verdon ! Le cynisme a atteint là son paroxysme vous valant bien le surnom de « Monsieur NON à tout ! »

Pire encore, à l'heure où l'économie régionale s'apprête à connaître des moments difficiles avec la fermeture programmée de l'usine Ford et celle de Solectron entraînant un désastre social sans précédent pour le département, notre sénateur s'interroge s'il ne serait pas opportun de délocaliser le projet verdonnais chez nos voisins Espagnols

Avec un tel degré d'irresponsabilité et de démagogie on comprend mieux pourquoi la situation économique et sociale du Nord Médoc est si désastreuse et nous pèserons de tout notre poids pour que ce projet aboutisse dans le respect de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Nous souhaitons, Monsieur le président, que notre contribution face l'objet d'un cahier d'acteur.